

# Faites rouler votre collectivité à l'électrique avec l'Europe

Mardi 5 décembre - 14h00 à 15h00

Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## Programme du webinaire

### Introduction, contexte politique et législatif

Pierre Loaïc, Chef de la Représentation régionale de la Commission européenne en France

### La politique de cohésion 2021-2027 : Comment l'Europe aide les communes à développer la mobilité électrique ?

Valérie Pouget, Agence nationale de la Cohésion des Territoires(ANCT)

### L'offre de la Banque européenne d'investissement aux Collectivités Locales

René-Laurent BALLAGUY, Conseiller de Direction, Coordinateur des Opérations en Région Sud/PACA, Banque européenne d'Investissement

Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



# 1. Introduction, contexte politique et législatif

**Pierre Loaëc**

**Chef de la Représentation régionale de la Commission européenne en France**



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



La Présidente Von der Leyen fait **du Pacte Vert pour l'Europe** le cœur du projet de la Commission européenne.

## **Loi Climat européenne (2020-2021)**

- **neutralité climatique en 2050**
- **-55% d'émissions de GES en 2030**

« **Fit for 55** » (juillet 2021): feuille de route pour atteindre -55% en 2030

**REPowerEU** (mai 2022): accélérer la transition pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles russes.

À l'échelle de l'UE, tous les États membres devront contribuer (équité et solidarité).

À l'échelle de l'économie, tous les secteurs joueront un rôle.



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## Pour atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés par le Pacte vert européen en 2050, des efforts importants doivent être réalisés notamment dans le transport routier:

Les transports représentent **25 %** de nos émissions



Il faut déployer des **moyens de transport** privé et public plus propres, plus abordables et plus sains



2021 - Crédits : SolStock / iStock

Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



**De nombreux textes du « Fit for 55 » viennent d'être formellement adoptés et vont entrer en vigueur dans les prochains mois (ou sont en discussions avancées)**

**Ils auront un fort impact sur les collectivités locales**

Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## Objectif européen pour les véhicules légers (voitures, fourgonnettes):

**55 %**

Réduction de 55 % des  
émissions des voitures d'ici  
à 2030

**50 %**

Réduction de 50 % des  
émissions des véhicules  
utilitaires légers d'ici à 2030

**0**

Zéro émission des voitures  
neuves d'ici à 2035

## Objectif européen pour les véhicules lourds (camions, bus urbains, cars):

**45% réduction d'ici 2030**

**65% réduction d'ici 2035**

**100% des bus urbains neufs  
devront être zéro émissions!**

Règlements CO2  
standards

Directive efficacité  
énergétique



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## Concernant la commande publique spécifiquement:

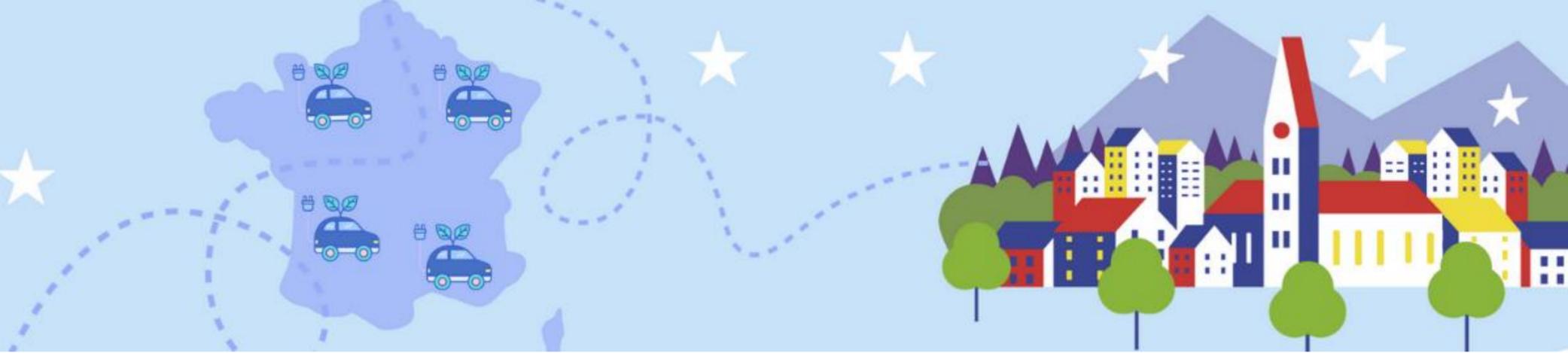
### Directive Véhicules Propres (2019 > en vigueur):

**Jusqu'à la fin de 2024**, chaque année, au moins **30 % des véhicules renouvelés** par les collectivités ou les établissements publics doivent être à faibles émissions. À partir de **2025**, cette part minimale **augmentera à 40 %**.

### La Commission européenne a *proposé* en février 2023 de nouveaux objectifs ambitieux en matière d'émissions de CO2 pour les autobus et les autocars (**Directive CO2 standards heavy-duty**):

- Au moins **50 % des véhicules** renouvelés annuellement doivent être à faibles émissions.
- Dès **2025**, la **totalité des autobus et autocars** renouvelés devra être à faibles émissions.
- Tous les bus urbains neufs devront être à **émissions nulles à compter de 2030**.

Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## Objectif européen pour les bornes de recharge:

**2025**  
1 million



**2030**  
3,5 millions



**2040**  
11,4 millions



**2050**  
16,3 millions



## Incitations au déploiement des bornes de recharge :

**Directive sur la performance énergétique des bâtiments EPBD** : obligation d'intégrer des bornes de recharge et/ou pré-cablage dans les nouveaux bâtiments et ceux qui subissent une rénovation profonde, mais aussi bâtiments existants – différents seuils.

+ obligation de pouvoir faire du « smart charging » [EED: 3% rénovation par an pour bâtiments publics]

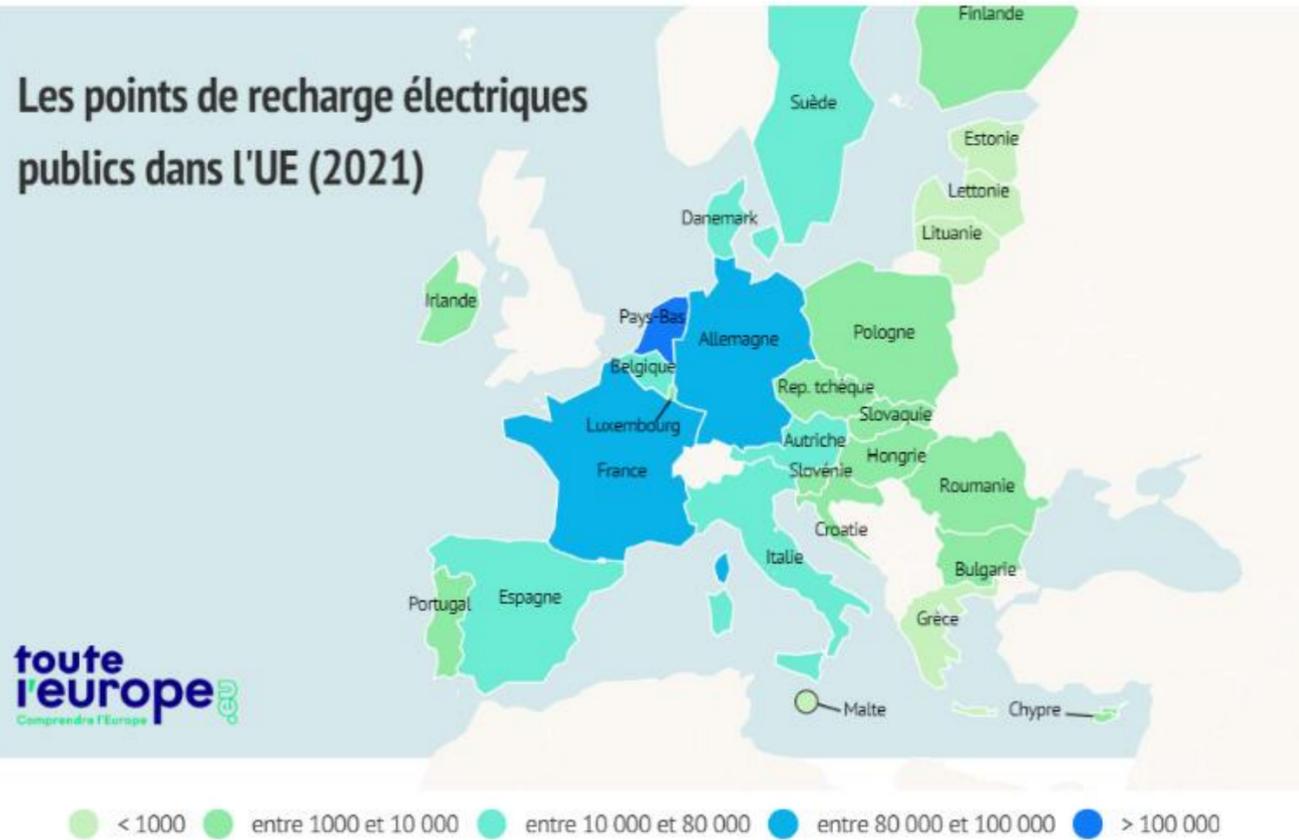
**Règlement AFIR** : bornes de recharge électriques tous les 60km max sur le réseau RTE-T

**Directive renouvelables**: système de crédit si électricité verte

Faites rouler votre collectivité à l'électrique avec l'Europe

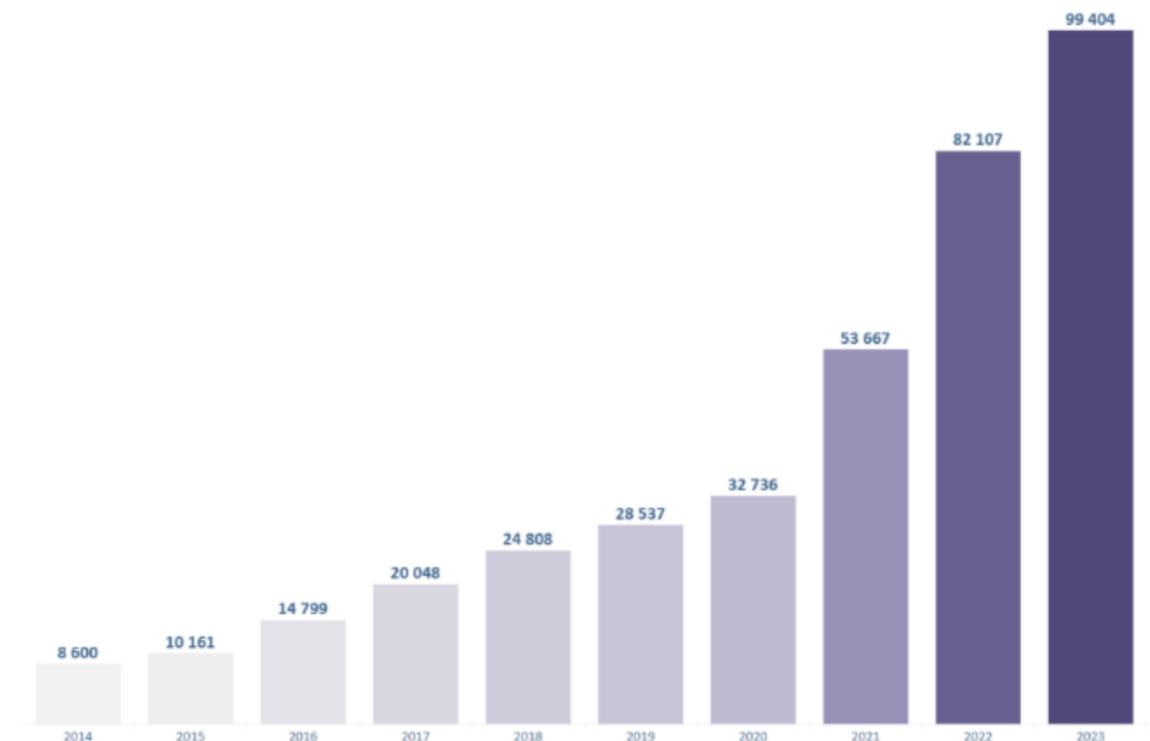


### Les points de recharge électriques publics dans l'UE (2021)



Les points de recharge électriques publics dans l'Union européenne en 2021  
Lecture : En France, 83 317 points de recharge publics étaient accessibles 2021.  
Source : EAFO

### Évolution du nombre de points de recharge ouverts au public par année



Baromètre national des infrastructures de recharge ouvertes au public (mai 2023) Avere-France et le Ministère de la Transition énergétique

Recommandations de l'Union européenne d'un point de recharge pour 10 véhicules électriques

Objectif en France: **400 000 points de recharge publics d'ici 2030**



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



En mai 2023, la **France aurait atteint l'objectif des 100 000 points de recharge** ouverts au public, conformément aux **recommandations** de l'Union européenne d'un point de recharge pour 10 véhicules électriques.

Une première étape **avant d'atteindre les 400 000 points de recharge** publics d'ici 2030, objectif fixé par la France.

Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe

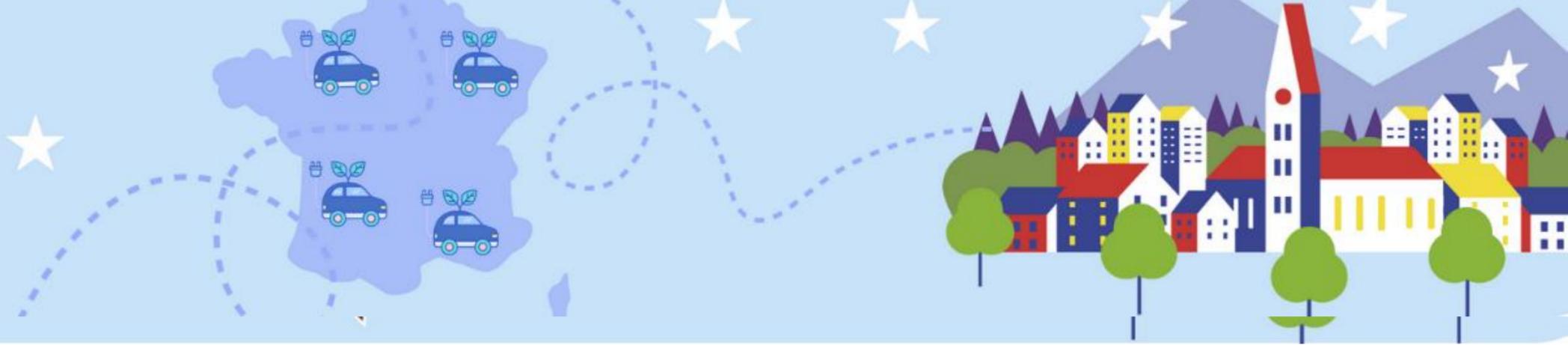


## Que peuvent faire les collectivités locales ?

Elles jouent un rôle précurseur en renouvelant et en **électrifiant leur flotte**, en **facilitant le passage à l'électrique des citoyens** par le déploiement de **bornes de recharge** et en offrant des avantages à l'usage.

La **Commission européenne** peut, sous certaines conditions, subventionner **les projets des collectivités** qui favorisent le développement des transports publics propres: bus, tramways, téléphériques ou bornes de recharge électrique...

Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## 2. LA POLITIQUE DE COHESION 2021 – 2027

# Comment l'Europe aide les communes à développer la mobilité électrique ?

**Valérie Pouget**

Chargée de mission, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)



# LA POLITIQUE DE COHÉSION

l'Europe  
s'engage  
en France



## PROGRAMMES FEDER, FSE+ ET FTJ

### 3 PROGRAMMES NATIONAUX + 19 RÉGIONAUX

# 18 Mds €



## TRANSITIONS



ÉCOLOGIQUES + NUMÉRIQUES  
+ € SOCIO-ÉCONOMIQUES

+ EFFET LEVIER

x 2,5

9,1 Mds

FEDER

6,7 Mds

FSE+

1 Md

FTJ

250 €  
PAR HABITANT

+ 1,1 Md POUR LES PROGRAMMES  
INTERREG



## UNE EUROPE RÉSILIENTE, PLUS ...

SOCIALE

PROCHE DES  
CITOYENS

INTELLIGENTE  
ET  
CONNECTÉE

# COHÉSIE

INVESTIR DANS  
L'HUMAIN

PROXIMITÉ

+ ET  
mieux!

SÉMINAIRE POLITIQUE DE COHÉSION 2021-2027

@helenepouille

avec le soutien de



**7 Mds € (43%)**

### Une Europe plus sociale

- Compétences, systèmes d'éducation et de formation
- Marché du travail et qualité de vie au travail
- Insertion des jeunes
- Insertion professionnelle et inclusion sociale
- Lutte contre la pauvreté
- Santé



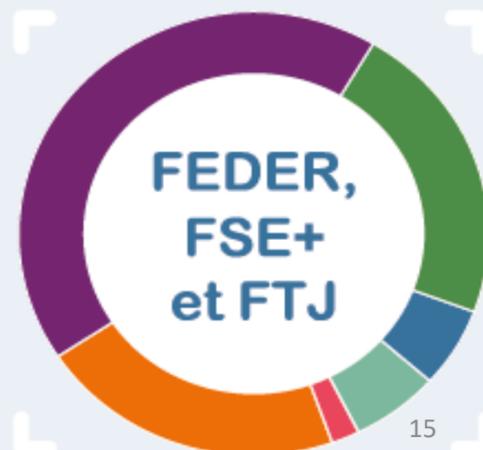
**3,5 Mds € (22%)**

### Une Europe plus intelligente

- Recherche & innovation
- Compétitivité des entreprises
- Développement des compétences et de l'esprit d'entreprise
- Infrastructures et services numériques



## OBJECTIFS



**3,4 Mds € (21%)**

### Une Europe plus verte

- Efficacité énergétique
- Production et distribution d'énergies renouvelables
- Prévention des risques naturels et climatiques
- Gestion des ressources (eau & matières)
- Protection de l'environnement et préservation de la biodiversité
- Mobilité urbaine durable



**1 Md € (6%)**

### Une Europe plus proche des citoyens

- Initiatives de développement territorial
- Aménagement d'espaces publics & sécurité
- Valorisation du patrimoine
- Infrastructures et services de proximité
- Mobilité
- Etc.



**1 Md € (6%)**

### Une transition juste vers la neutralité climatique

- Transition énergétique dans l'industrie
- Diversification économique des territoires les plus concernés
- Adaptation des compétences et reconversion professionnelle



**0,25 Md € (2%)**

### Une Europe plus connectée

- Transport (non urbain) et infrastructures d'échanges



# ETUDE DE FAISABILITE POUR UN PROJET EXEMPLAIRE DE MISE EN PLACE DE VEHICULES ELECTRIQUES

FEDER : 38 409 € (cout total du projet 76 818 €)

Date de programmation : 2017

Durée du projet : 2 ans

Dans le cadre de l'appel à projet mobilité électrique durable, l'association syndicale libre de la zone d'activités économiques de Providence (ASL La providence) souhaite mener une étude de faisabilité de mise en place de véhicules électriques rechargés par énergie photovoltaïque sur le site du Parc d'activités La providence.

Cette association a pour objet :

- la prévention des risques naturels ou sanitaires, les pollutions et les nuisances notamment par le contrôle du règlement et de l'application du règlement et du cahier des charges de la ZAC, du respect des normes de Haute Qualité Environnementale, du cahier des charges des prescriptions urbanistiques, architecturales, paysagères.
- L'aménagement et l'entretien des parcelles de terrain, voies et réseaux divers qui pourraient lui être attribuées comme n'étant pas incorporées dans le domaine public,
- La mise en valeur des propriétés édifiées dans le périmètre de la ZAC notamment par des actions d'animation économique de la ZAC
- La répartition des dépenses de gestion et d'entretien entre les membres de l'association et leur recouvrement

Et d'une façon générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières concourant aux objets définis, notamment la réception de toutes subventions et la conclusion éventuelle de tous emprunts.

Fort de ces prérogatives, les membres de l'association ont une forte volonté de s'inscrire dans une dynamique de préservation de l'environnement alliant exemplarité, innovation etc.

# DROMOLIB

**FEDER : 214 295 €**

**Date de programmation : 2018**

**Durée du projet : 2 ans**

Dromolib, agence d'écomobilité en Drôme rurale, souhaite favoriser le report modal de la voiture individuelle vers les transports en commun et les nouvelles formes de mobilité (covoiturage, autopartage, modes actifs, mobilité électrique et hydrogène).

Le programme 2018-2020 de déploiement d'une filière locale de l'écomobilité repose sur 4 piliers :

- l'expertise sur l'offre d'écomobilité,
- la fédération des acteurs de l'écomobilité,
- l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre d'infrastructures et de services,
- la sensibilisation et l'accompagnement des publics au changement de pratiques. La transversalité entre les acteurs de la filière, les collectivités et les publics (grand public, scolaires, salariés...) et une présence sur l'ensemble du territoire dans la durée sont les conditions de réussite de cette ambition.

17

Ce programme repose sur une stratégie composée des axes suivants :

AXE 1 - Stratégie structure

AXE 2 - Accompagner les acteurs du territoire

AXE 3 - Accompagner l'émergence de nouveaux services de mobilité

AXE 4 - Sensibiliser le grand public

AXE 5 - Mise en place d'actions de sensibilisation en entreprise

AXE 6 - Mise en place d'actions de plan de mobilité scolaire

# Flotte de véhicules décarbonnés CGFF

**FEDER : 38 534€ (coût total 77 069 €)    Date de programmation : 2015    Durée du projet : 2 ans**

Dans le cadre de l'appel à projet mobilité électrique durable 2015, la société CGFF, filiale du groupe LORET, acteur de la location longue durée en Guadeloupe, souhaite s'équiper de trois bornes doubles de rechargement alimentées par l'énergie solaire pour 6 véhicules électriques.

Ces véhicules électriques seront mis à disposition des clients qui déposeront leurs véhicules thermiques de location longue durée pour une intervention durant une journée au maximum.

Ces véhicules électriques seront ainsi rechargés sur le site de la CGFF. En effet, les câbles de rechargement ne seront pas fournis aux clients, les clients n'auront donc pas l'opportunité de recharger sur le réseau à l'insu du loueur. De plus les prises nécessaires de type 2 et/ou type 3 ne sont pas communs Le générateur qui sera mis en service aura une puissance de 19,6 kWc, l'installation sera pourvue d'un appareillage de suivi et d'évaluation de la consommation issue de la production photovoltaïque.

La production d'électricité photovoltaïque pour la mobilité est un axe de développement de la filière qui pourrait contribuer de manière significative à l'augmentation de la part d'ENR dans le mix énergétique.

# SMAC - PARKNPLUG

**FEDER : 905 109,00 € (cout total du projet 3 796 349,50 €)    Date de programmation : 2018    Durée du projet : 2 ans**

Porteurs de projets : **ENEDIS Champagne Ardenne**, Ardenne Métropole, **NEXANS France**, **PARK'NPLUG** et le **Groupe ESC Troyes**

ENEDIS Champagne Ardenne, Ardenne Métropole, NEXANS France, PARK'NPLUG et le Groupe ESC Troyes sont porteurs d'un projet afin d'encourager à la recharge des véhicules électriques en fonction des périodes de production d'énergie éolienne : le projet SMAC (SMARt Charging).

Le projet SMAC vise à développer une solution Smart Grid (Réseau Intelligent) cherchant à concilier Mobilité Electrique et production éolienne locale.

Principe de fonctionnement du projet à partir de données de production et de consommation, des besoins des usagers (déclaré à partir d'une application smart phone), le projet propose de tester la prise en compte de ces informations par les usagers et les gestionnaires de bornes de recharges et l'impact sur la production et la consommation de la zone d'étude.

Le projet se propose de tester également pour la première fois en France, la capacité des véhicules électriques (en charge bidirectionnelle) de venir réinjecter sur le réseau de distribution une partie de l'énergie stockées dans les batteries des véhicules.

L'ambition du projet SMAC est de tirer parti de la particularité éolienne de la Champagne Ardenne, du développement du véhicule électrique en milieu urbain et péri-urbain ainsi qu'en milieu rural pour contribuer à la transition énergétique.<sup>19</sup> La mobilité électrique (ME), au travers de ses échanges d'électricité avec le réseau de distribution, s'annonce comme un atout énergétique local. Les ENR, parfois produisant de l'électricité à des moments où les usages classiques ne consomment pas, parfois ne produisant pas alors que les usages classiques sont à la pointe, nécessitent un équilibre que les nouveaux usages comme le VE peuvent aider à trouver. Le VE se présente comme une possible opportunité grâce au stockage natif, puissant et réparti que l'utilisateur connecte naturellement au réseau de distribution pour le recharger. A l'inverse, le dimensionnement des réseaux nécessaires à l'accueil des infrastructures de recharge (IRVE) représente un coût pour la collectivité qu'un modèle intelligent pourrait aider à maîtriser. Enfin, les citoyens veulent maintenant être acteurs de leur consommation : ils souhaitent choisir quand, où, et comment ils consomment. L'énergie n'échappe pas à cette tendance. Un intérêt va croissant pour la proximité des sources d'énergie, comme le montre l'appétence pour l'autoproduction d'ENR locales, voire même pour l'autoconsommation.

**650 M€**

# MOBILITE DURABLE

Compte tenu du poids des transports dans les émissions de CO2 en France, le développement de la mobilité durable est un élément essentiel des stratégies de neutralité carbone. Les efforts visant à développer des solutions de mobilité durable pour les déplacements du quotidien doivent être poursuivis.

Représentant 31% des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France en 2019, le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de GES en France (provenant très largement de la combustion de carburants). 94% des émissions du secteur des transports relèvent du routier.

On compte en 2019 près de 44,4 millions de véhicules dont 85% de voitures particulières (dont 60 % de diesel).

Afin de diminuer les émissions du secteur des transports, il est essentiel de limiter les déplacements émetteurs de GES, notamment de développer des solutions de mobilité durable pour les déplacements du quotidien :

- Le développement de la multimodalité, c'est-à-dire la présence de différents modes de transport entre deux lieux ;
- Le développement des mobilités douces.
- Le développement des infrastructures de transport urbain propre conformément à l'accord de partenariat : transports en commun notamment dans les régions ultrapériphériques généralement dépourvues de solutions de mobilité.

# MOBILITE DURABLE

## 383 M€

175 M€

**Infrastructures de transports urbains propres** - Infrastructures permettant l'exploitation de matériel roulant propres : pistes cyclables et piétons, résorption de points durs cyclables et piétons, création d'espaces de stationnement pour les Vélos, pistes pour les transports durables (voies de bus), etc.

Régions ciblant ces mesures : Mayotte, Hauts de France, Guadeloupe, Martinique, Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône Alpes et Normandie

138 M€

**Transports multimodaux** : création d'espaces de stationnement pour les vélos, aires de covoiturage, plateformes de mobilités

Régions ciblant ces mesures : Réunion, Martinique, Hauts de France

# MOBILITE DURABLE

## 383 M€

20 M€

**Numérisation des transports urbains lorsqu'il s'agit en partie de réduire les émissions de GES : billettique, sites internet, applications, etc.**

Régions mobilisant ces mesures : Centre Val de Loire, Martinique, Auvergne Rhône Alpes, Corse

9 M€

**Matériel roulant propre pour le transport urbain**

Régions mobilisant ces mesures : Réunion, Guadeloupe

# ETUDE DE FAISABILITE POUR UN PROJET EXEMPLAIRE DE MISE EN PLACE DE VEHICULES ELECTRIQUES

**FEDER : 38 409 € (cout total du projet 76 818 €)**

**Date de programmation : 2017**

**Durée du projet : 2 ans**

Dans le cadre de l'appel à projet mobilité électrique durable, l'association syndicale libre de la zone d'activités économiques de Providence (ASL La providence) souhaite mener une étude de faisabilité de mise en place de véhicules électriques rechargés par énergie photovoltaïque sur le site du Parc d'activités La providence.

Cette association a pour objet :

- la prévention des risques naturels ou sanitaires, les pollutions et les nuisances notamment par le contrôle du règlement et de l'application du règlement et du cahier des charges de la ZAC, du respect des normes de Haute Qualité Environnementale, du cahier des charges des prescriptions urbanistiques, architecturales, paysagères.
- L'aménagement et l'entretien des parcelles de terrain, voies et réseaux divers qui pourraient lui être attribuées comme n'étant pas incorporées dans le domaine public,
- La mise en valeur des propriétés édifiées dans le périmètre de la ZAC<sup>23</sup> notamment par des actions d'animation économique de la ZAC
- La répartition des dépenses de gestion et d'entretien entre les membres de l'association et leur recouvrement

Et d'une façon générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières concourant aux objets définis, notamment la réception de toutes subventions et la conclusion éventuelle de tous emprunts.

Fort de ces prérogatives, les membres de l'association ont une forte volonté de s'inscrire dans une dynamique de préservation de l'environnement alliant exemplarité, innovation etc.

# DROMOLIB

**FEDER : 214 295 €**

**Date de programmation : 2018**

**Durée du projet : 2 ans**

Dromolib, agence d'écomobilité en Drôme rurale, souhaite favoriser le report modal de la voiture individuelle vers les transports en commun et les nouvelles formes de mobilité (covoiturage, autopartage, modes actifs, mobilité électrique et hydrogène).

Le programme 2018-2020 de déploiement d'une filière locale de l'écomobilité repose sur 4 piliers :

- l'expertise sur l'offre d'écomobilité,
- la fédération des acteurs de l'écomobilité,
- l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre d'infrastructures et de services,
- la sensibilisation et l'accompagnement des publics au changement de pratiques. La transversalité entre les acteurs de la filière, les collectivités et les publics (grand public, scolaires, salariés...) et une présence sur l'ensemble du territoire dans la durée sont les conditions de réussite de cette ambition.

Ce programme repose sur une stratégie composée des axes suivants :

AXE 1 - Stratégie structure

AXE 2 - Accompagner les acteurs du territoire

AXE 3 - Accompagner l'émergence de nouveaux services de mobilité

AXE 4 - Sensibiliser le grand public

AXE 5 - Mise en place d'actions de sensibilisation en entreprise

AXE 6 - Mise en place d'actions de plan de mobilité scolaire

# Flotte de véhicules décarbonnées CGFF

**FEDER : 38 534€ (coût total 77 069 €)      Date de programmation : 2015      Durée du projet : 2 ans**

Dans le cadre de l'appel à projet mobilité électrique durable 2015, la société CGFF, filiale du groupe LORET, acteur de la location longue durée en Guadeloupe, souhaite s'équiper de trois bornes doubles de rechargement alimentées par l'énergie solaire pour 6 véhicules électriques.

Ces véhicules électriques seront mis à disposition des clients qui déposeront leurs véhicules thermiques de location longue durée pour une intervention durant une journée au maximum.

Ces véhicules électriques seront ainsi rechargés sur le site de la CGFF. En effet, les câbles de rechargement ne seront pas fournis aux clients, les clients n'auront donc pas l'opportunité de recharger sur le réseau à l'insu du loueur. De plus les prises nécessaires de type 2 et/ou type 3 ne sont pas communs. Le générateur qui sera mis en service aura une puissance de 19,6 kWc, l'installation sera pourvue d'un appareillage de suivi et d'évaluation de la consommation issue de la production photovoltaïque.

La production d'électricité photovoltaïque pour la mobilité est un axe de développement de la filière qui pourrait contribuer de manière significative à l'augmentation de la part d'ENR dans le mix énergétique.

# SMAC - PARKNPLUG

**FEDER : 905 109,00 € (cout total du projet 3 796 349,50 €)**

**Date de programmation : 2018**

**Durée du projet : 2 ans**

Porteurs de projets : **ENEDIS Champagne Ardenne**, Ardenne Métropole, **NEXANS France**, **PARK'NPLUG** et le **Groupe ESC Troyes**

ENEDIS Champagne Ardenne, Ardenne Métropole, NEXANS France, PARK'NPLUG et le Groupe ESC Troyes sont porteurs d'un projet afin d'encourager à la recharge des véhicules électriques en fonction des périodes de production d'énergie éolienne : le projet SMAC (SMARt Charging).

Le projet SMAC vise à développer une solution Smart Grid (Réseau Intelligent) cherchant à concilier Mobilité Electrique et production éolienne locale.

Principe de fonctionnement du projet à partir de données de production et de consommation, des besoins des usagers (déclaré à partir d'une application smart phone), le projet propose de tester la prise en compte de ces informations par les usagers et les gestionnaires de bornes de recharges et l'impact sur la production et la consommation de la zone d'étude.

Le projet se propose de tester également pour la première fois en France, la capacité des véhicules électriques (en charge bidirectionnelle) de venir réinjecter sur le réseau de distribution une partie de l'énergie stockées dans les batteries des véhicules.

26

L'ambition du projet SMAC est de tirer parti de la particularité éolienne de la Champagne Ardennes, du développement du véhicule électrique en milieu urbain et péri-urbain ainsi qu'en milieu rural pour contribuer à la transition énergétique. La mobilité électrique (ME), au travers de ses échanges d'électricité avec le réseau de distribution, s'annonce comme un atout énergétique local. Les ENR, parfois produisant de l'électricité à des moments où les usages classiques ne consomment pas, parfois ne produisant pas alors que les usages classiques sont à la pointe, nécessitent un équilibre que les nouveaux usages comme le VE peuvent aider à trouver. Le VE se présente comme une possible opportunité grâce au stockage natif, puissant et réparti que l'utilisateur connecte naturellement au réseau de distribution pour le recharger. A l'inverse, le dimensionnement des réseaux nécessaires à l'accueil des infrastructures de recharge (IRVE) représente un coût pour la collectivité qu'un modèle intelligent pourrait aider à maîtriser. Enfin, les citoyens veulent maintenant être acteurs de leur consommation : ils souhaitent choisir quand, où, et comment ils consomment. L'énergie n'échappe pas à cette tendance. Un intérêt va croissant pour la proximité des sources d'énergie, comme le montre l'appétence pour l'autoproduction d'ENR locales, voire même pour l'autoconsommation.

# LES PORTEURS DE PROJETS CIBLÉS

Collectivités, leurs groupements et leurs opérateurs, administrations publiques,  
Etablissements publics dont établissements scolaires et de formation, établissements  
médico-sociaux et de santé, établissements d'enseignement supérieur,  
Associations, fondations,  
Organismes de recherche,  
Sociétés publiques locales dédiées au Très Haut débit,  
Autorités Organisatrices de Transport et leurs exploitants, Bailleurs sociaux,  
Acteurs du tourisme, professionnels de santé, population, chambres consulaires,  
groupements d'intérêt public, pôles de compétitivité, pôles d'innovation, clusters,  
entreprises.

# COMMENT MOBILISER CES FONDS ?

- **L'autorité de gestion de mon territoire a-t-elle prévu de soutenir des projets liés à la mobilité durable?**
- Consulter le site « Europe » de l'autorité de gestion qui présente les orientations et vers quels projets seront ciblés les fonds européens (cf le « programme »)
- Consulter les éventuels des appels à projets en cours

28

# COMMENT MOBILISER CES FONDS

Les étapes :

1/ Compléter le dossier de demande de subvention lié à l'appel à projet

2/ Analyse des projets par les services instructeurs de l'autorité de gestion et avis des instructeurs

3/ Présentation en comité de programmation

4/ Contractualisation entre les parties

Systeme d'avance de la subvention rare

Les fonds sont principalement versés après la réalisation du projet, sur présentation des factures

# QUI CONTACTER ?

**Occitanie** : [programmes.europeens@laregion.fr](mailto:programmes.europeens@laregion.fr)

**Hauts-de-France** : [europe@hautsdefrance.fr](mailto:europe@hautsdefrance.fr)

**Grand-Est** : [contact maisons de la région](#)

**Normandie** : [fondseuropeens@normandie.fr](mailto:fondseuropeens@normandie.fr)

**Bretagne** : [europe@bretagne.bzh](mailto:europe@bretagne.bzh)

**Pays-de-la-Loire** : [fdseurope21-27@paysdelaloire.fr](mailto:fdseurope21-27@paysdelaloire.fr)

**Provence-Alpes-Côte-d'Azur** : [feder@maregionsud.fr](mailto:feder@maregionsud.fr)

**Nouvelle-Aquitaine** : [fonds.europeens@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:fonds.europeens@nouvelle-aquitaine.fr)

**Centre-Val-De-Loire** : [po-feder-fse@centrevallaloire.fr](mailto:po-feder-fse@centrevallaloire.fr)

**Corse** : [europa@isula.corsica](mailto:europa@isula.corsica)

**La Réunion** : [celleurope@agile-reunion.org](mailto:celleurope@agile-reunion.org)

**Guadeloupe** : [projets-feder-fse@regionguadeloupe.fr](mailto:projets-feder-fse@regionguadeloupe.fr)

**Mayotte** : [leurope-sengage-a-mayotte@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:leurope-sengage-a-mayotte@mayotte.pref.gouv.fr)

**Martinique** : [appui.europe@collectivitedemartinique.mq](mailto:appui.europe@collectivitedemartinique.mq)

**Guyane** : [fonds-europeens@ctguyane.fr](mailto:fonds-europeens@ctguyane.fr)

**Saint Martin-Préfecture** : [europe@saint-barth-saint-martin.gouv.fr](mailto:europe@saint-barth-saint-martin.gouv.fr)

**Île-de-France** : [contact-feder-fse@iledefrance.fr](mailto:contact-feder-fse@iledefrance.fr)

**Bourgogne-Franche-Comté** :

[monprojeteeuropeen@bourgognefranche-comte.fr](mailto:monprojeteeuropeen@bourgognefranche-comte.fr)

**Auvergne-Rhône-Alpes** : [leuropesengage@auvergnerhonealpes.fr](mailto:leuropesengage@auvergnerhonealpes.fr)



30

# ANNEXES

# Une Europe intelligente



**Spécialisation  
intelligente**

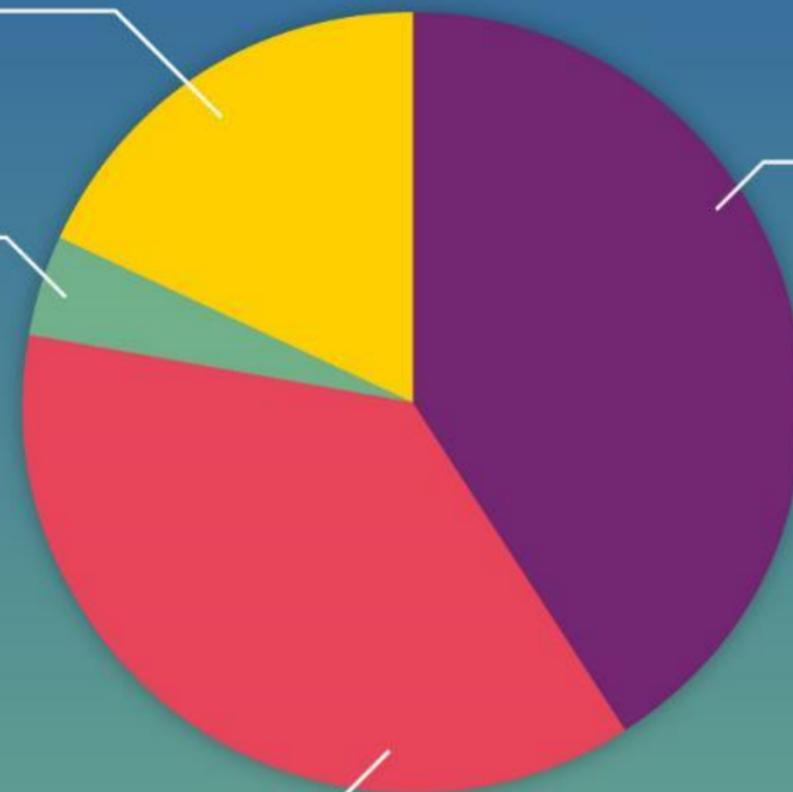
**Compétences et  
Entrepreneuriat**

**3,5 M€**  
De FEDER  
(21%)

**18% - 629M€**  
Infrastructures et services numériques

**4% - 145M€**  
Développement des  
compétences et  
de l'esprit d'entreprise.

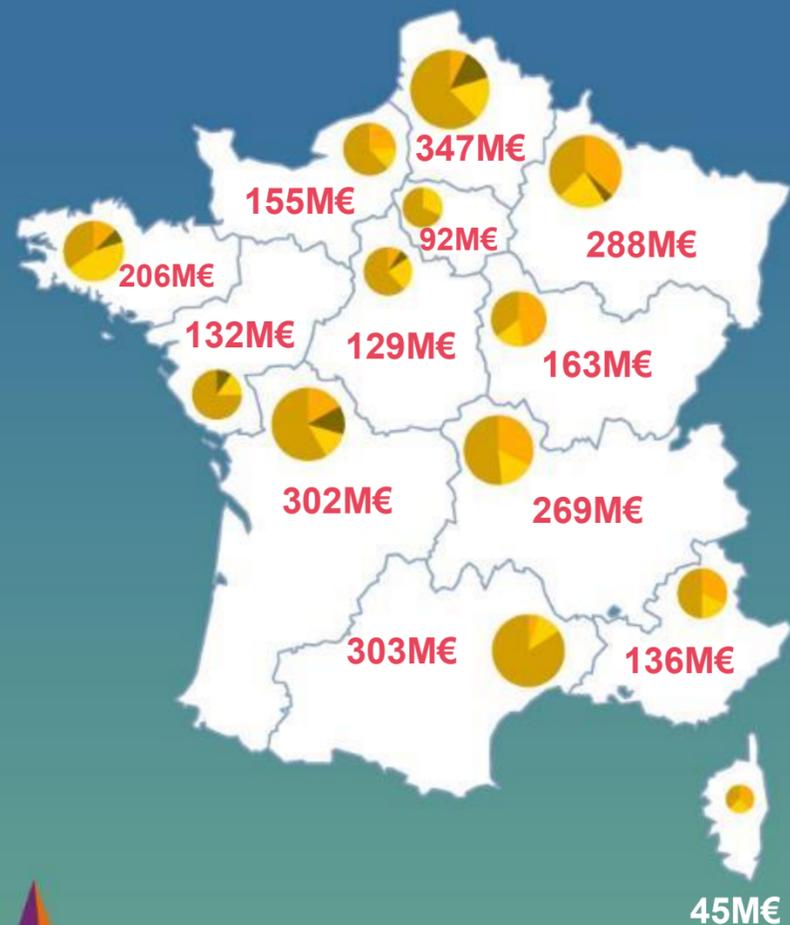
**37% - 1 302M€**  
Compétitivité des PME.



**41% - 1 448M€**  
Recherche et Innovation



# Une Europe plus intelligente



La Réunion  
392M€



Guadeloupe  
181M€



Martinique  
177M€



Mayotte  
70M€



Guyane  
122M€



Saint Martin  
17M€



## Principales réalisations à horizon 2029

- Près de 100 000 entreprises accompagnées
- 2,8 Milliards d'investissements privés (effet levier)
- Plus de 700 000 logements et entreprises accédant au Très Haut Débit
- Plus de deux millions de bénéficiaires des actions de formation professionnelle et d'accompagnement à l'entrepreneuriat
- ...



# Une Europe plus verte



Pacte Vert vers la neutralité climatique

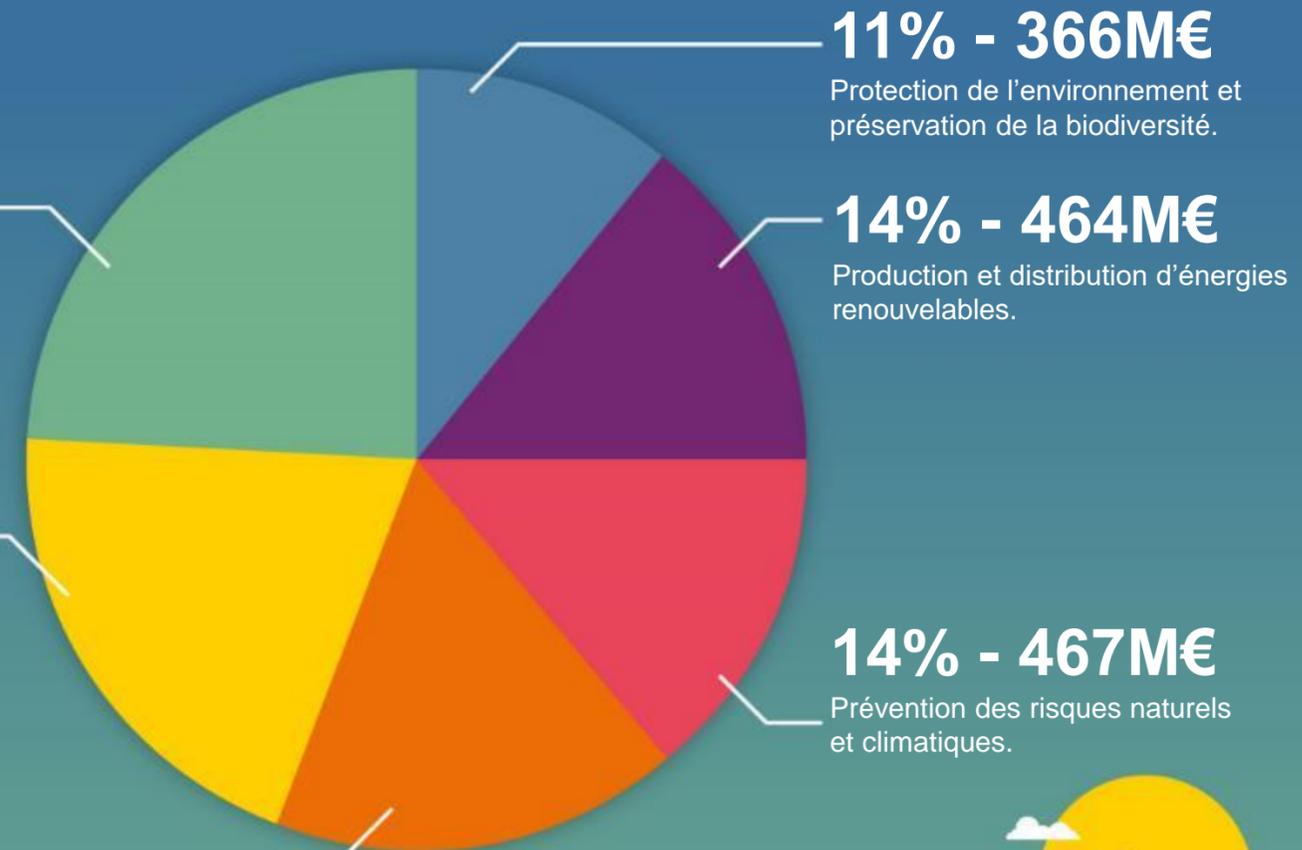
Concentration financière

**3,4 M€**  
(20%)

**24% - 804M€**  
Efficacité énergétique.

**20% - 688M€**  
Gestion des ressources (eaux et matières).

**17% - 593M€**  
Mobilité urbaine durable.



# Une Europe plus verte



La Réunion  
504M€



Guadeloupe  
279M€



Martinique  
190M€



Mayotte  
133M€



Guyane  
107M€



Saint Martin  
20M€

34M€

- Efficacité énergétique
- Gestion des ressources (eau & matières)
- Mobilité urbaine durable
- Prévention des risques naturels et climatiques
- Production et distribution d'énergie renouvelable
- Protection de l'environnement et préservation de la biodiversité

## Principales réalisations à horizon 2029

- Plus de 105 000 logements rénovés
- Plus d'un million de m<sup>2</sup> de bâtiments publics rénovés
- Près de 2,5 millions de tonnes de déchets supplémentaires recyclés par an
- Plus de 2 millions de MWh d'énergies renouvelables produits par an
- Plus de 1 300 km de pistes cyclables soutenues
- ...



# Une Europe connectée

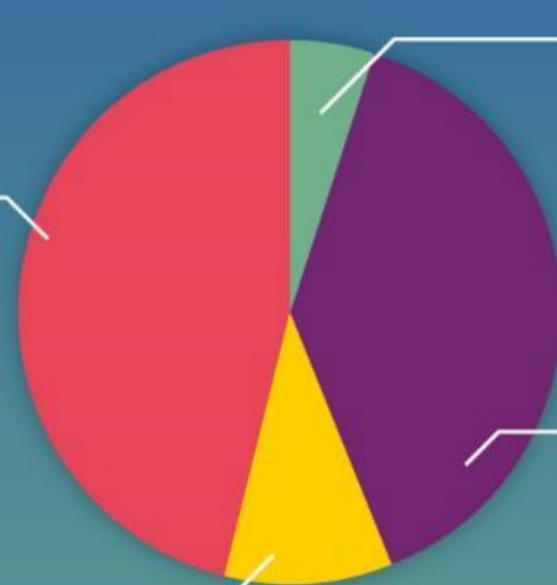


Réservé aux territoires d'outre-mer

0,25 M€  
(2%)

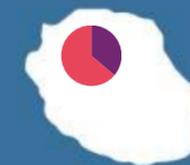
46% - 116M€  
Transport aérien

10% - 24M€  
Autres investissements dans les transports (route)



5% - 14M€  
Transport durable et multimodalité

39% - 98M€  
Transport maritime et fluvial



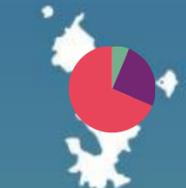
La Réunion  
38M€



Guadeloupe  
23M€



Martinique  
28M€



Mayotte  
79M€



Guyane  
75M€



Saint Martin  
7M€



# Une Europe plus sociale

7M€ représentant 43% des fonds alloués à la France sur la période

Soutien du FEDER et du  
FSE+

Périmètre élargi

Socle européen des  
droits sociaux /  
Charte des droits  
fondamentaux de l'Union  
européenne

Trois thématiques  
prioritaires (UE) : jeunes,  
inclusion, aide  
alimentaire

**2% - 165M€**

Santé.

**13% - 890M€**

Lutte contre la pauvreté.

**25% - 1 766M€**

Insertion professionnelle  
et inclusion sociale.

**14% - 989M€**

Insertion des jeunes.

**3% - 172M€**

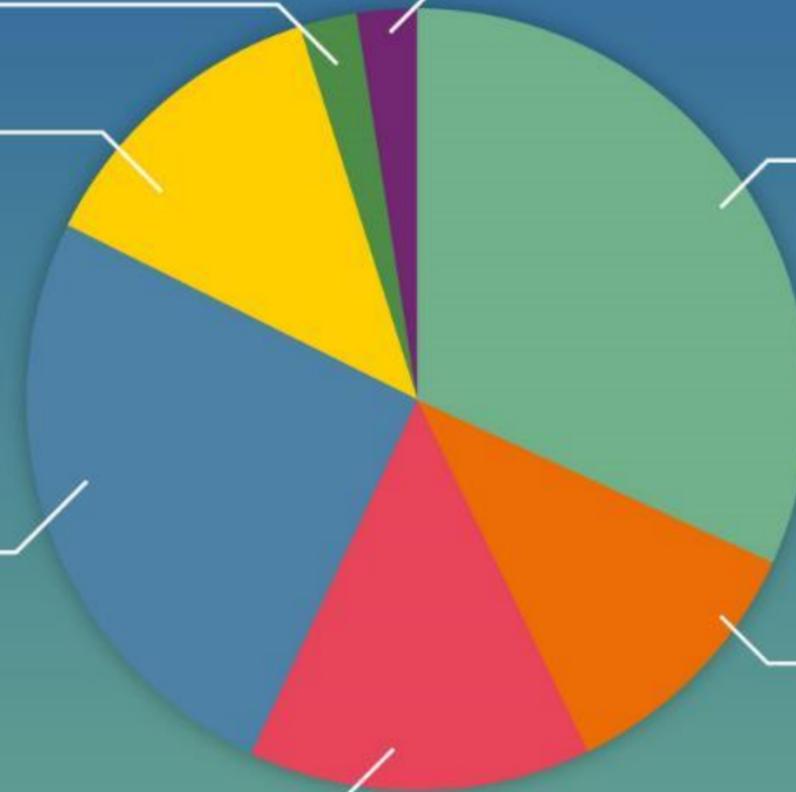
Valorisation du patrimoine naturel,  
culturel et touristique.

**32% - 2 223M€**

Éducation et formation.

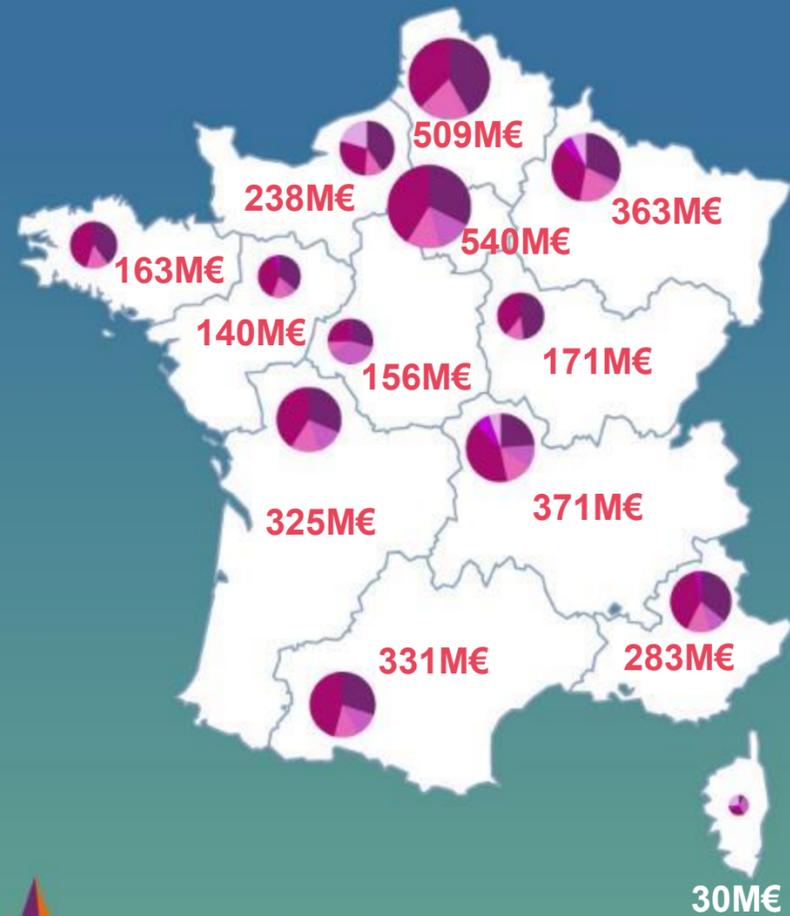
**11% - 761M€**

Emploi et marché du travail.



# Une Europe plus sociale

## 2 programmes nationaux et 17 programmes régionaux



- Éducation et formation
- Emploi et marché du travail
- Insertion des jeunes
- Insertion professionnelle et inclusion sociale
- Lutte contre la pauvreté
- Santé
- Valorisation du patrimoine naturel culturel et touristique

## Principales réalisations à horizon 2029

### ACCOMPAGNEMENT PREVU DE :

- Plus de 3,5 millions de personnes inactives et/ou sans emploi
- Près de 30 500 jeunes de moins de 18 ans
- Plus de 203 300 salariés
- Près de 600 000 entreprises



# Une Europe plus proche des citoyens

Approche territoriale

Plusieurs outils de mise en œuvre

Investissements territoriaux intégrés, DLAL, subventions globales, AAP/AMI

Articulation avec LEADER et FEAMPA

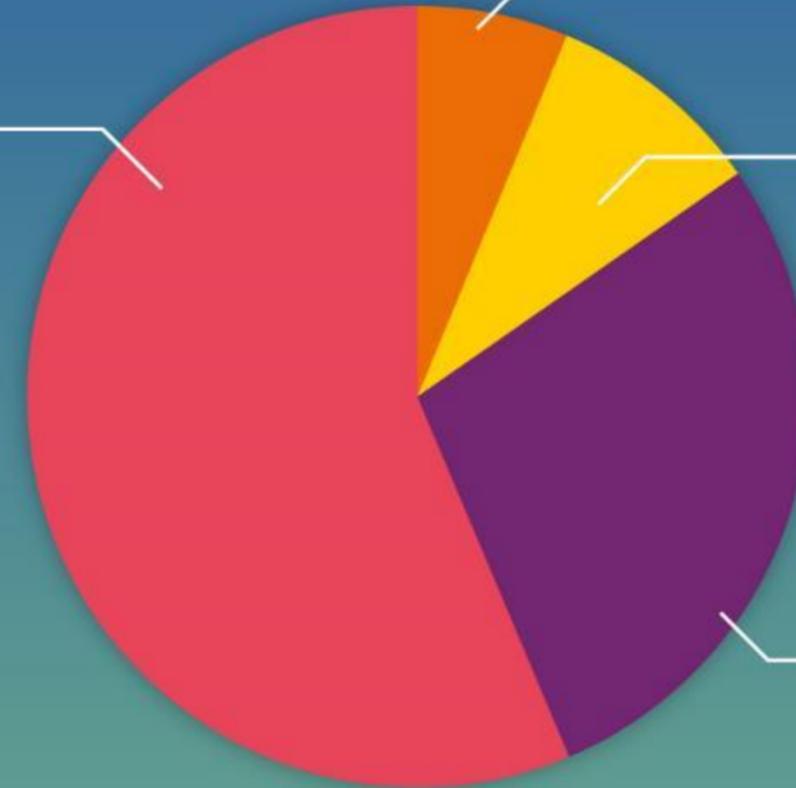
**+1 M€ de FEDER**  
(6%)

**57% - 588M€**  
Développement urbain.

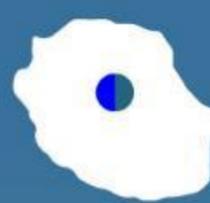
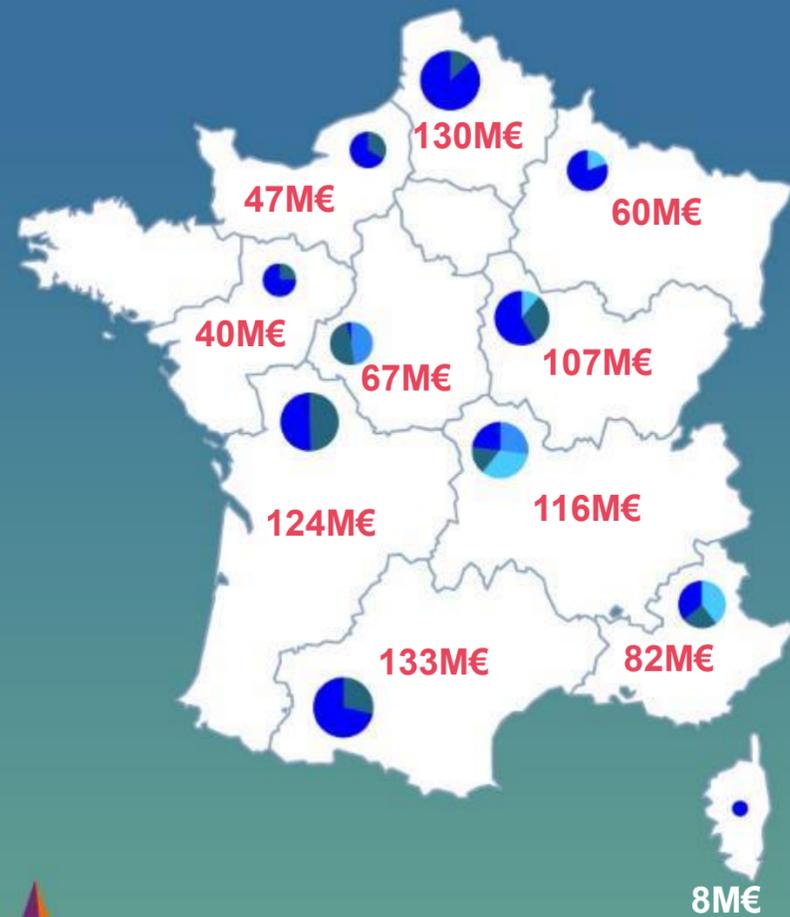
**6% - 64M€**  
Fleuves.

**9% - 95M€**  
Massifs.

**28% - 295M€**  
Développement rural.



# Une Europe plus proche des citoyens



## Principales réalisations à horizon 2029

- Plus de 22 millions de personnes vivant dans des territoires couverts par des stratégies de développement territorial intégré
- Près de 350 stratégies intégrées de développement territorial soutenues

● Fleuve  
● Massif  
● Rural  
● Urbain



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



# 3. L'offre de la Banque européenne d'investissement aux Collectivités Locales

**René-Laurent BALLAGUY,**  
Conseiller de Direction, Coordinateur des Opérations en Région Sud/PACA, Banque européenne  
d'Investissement

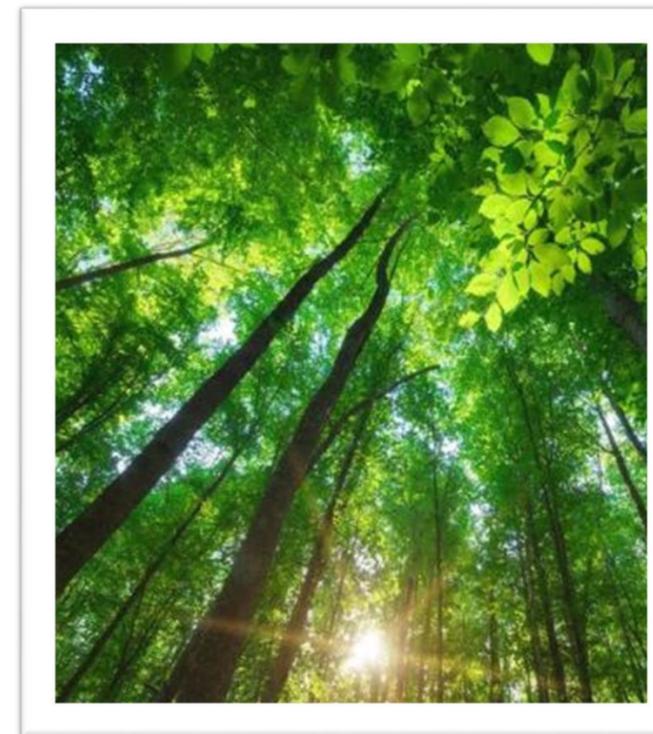


Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## La BEI : la Banque de l'Union Européenne

- **1er bailleur multilatéral au monde**
- **1er prêteur en faveur du climat**
- **Une institution originale, régie par les Etats Membres de l'UE, à l'interface entre les mécanismes marchands et les impératifs politiques**



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## En bref

### Le plus grand bailleur de fonds et emprunteur multilatéral au monde

se finance sur les marchés internationaux de capitaux  
fait bénéficier ses clients de ses conditions d'emprunt avantageuses



### Plus de 1 500 milliards d'EUR investis en 65 ans d'existence

plus de 14,900 projets soutenus dans plus de 160 pays  
un effet levier important : + de 5,000 milliards d'EUR d'investissements catalysés



### Son siège est à Luxembourg

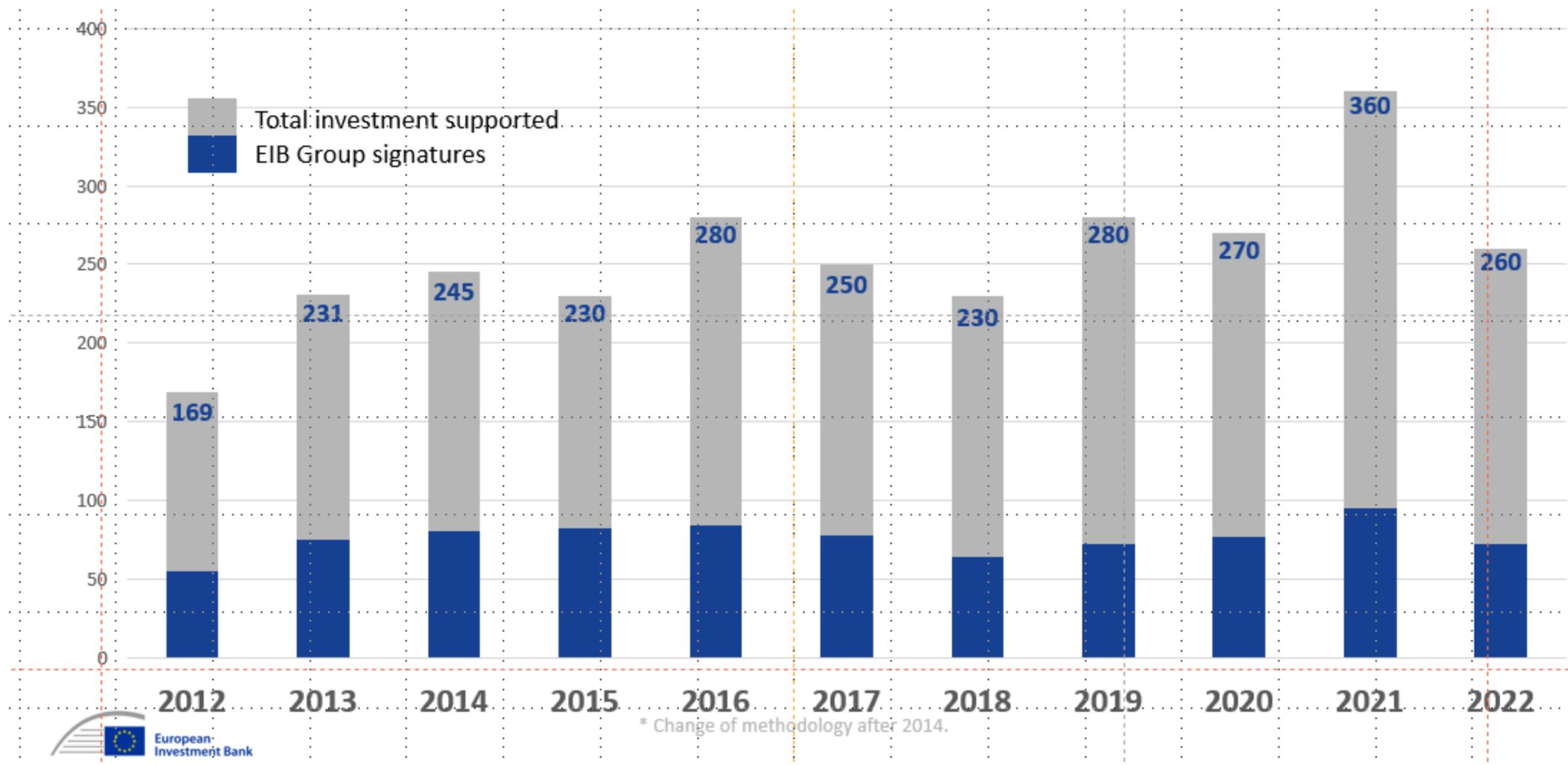
Effectif de plus de 4.000 personnes : spécialistes de la finance, mais aussi des ingénieurs,  
économistes et experts des questions socio-environnementales  
59 bureaux répartis dans le monde



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## INVESTISSEMENTS SOUTENUS

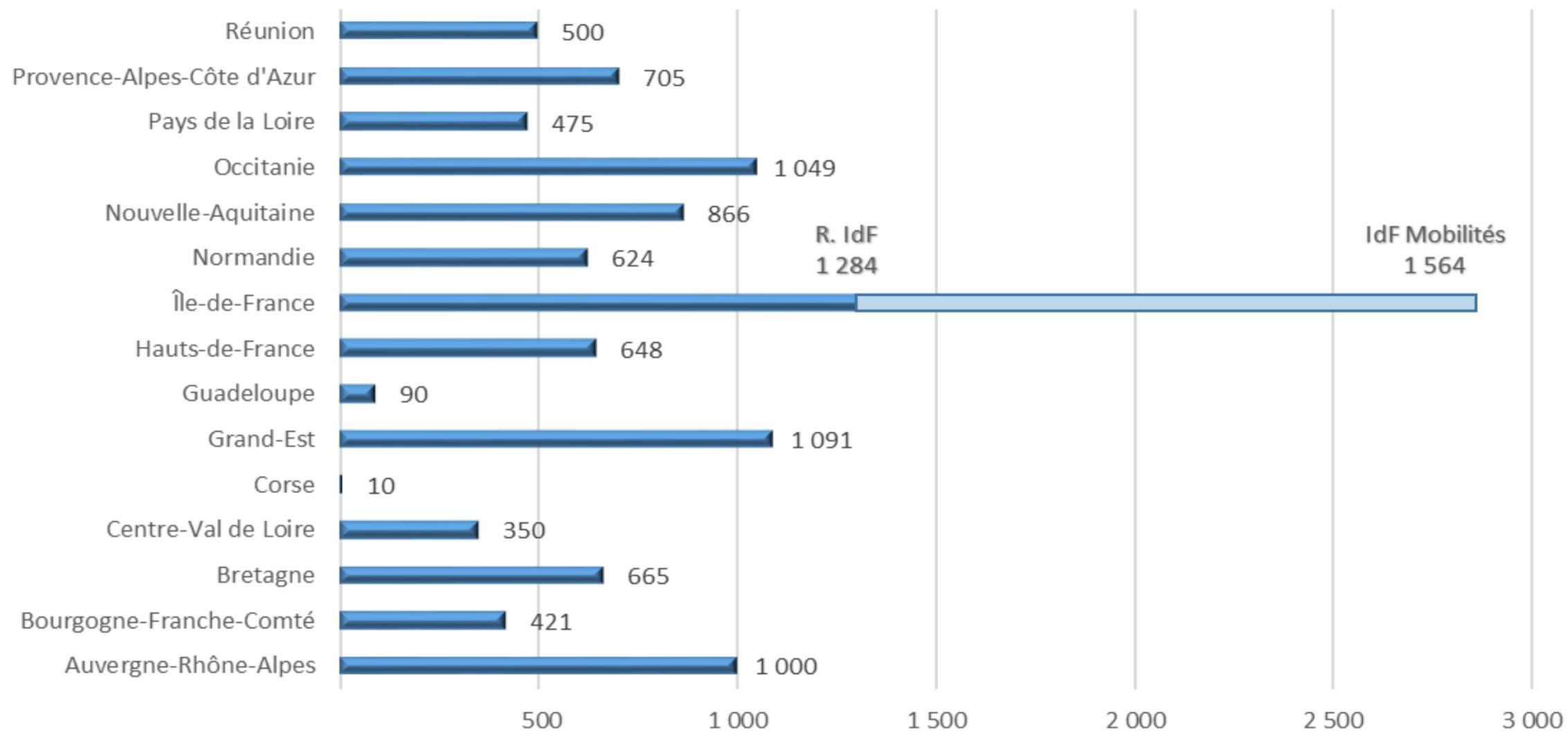


Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## RÉPARTITION DES PRÊTS PAR RÉGION DE 2011 À 2020

Volume de financement BEI signé par région 2011-2020



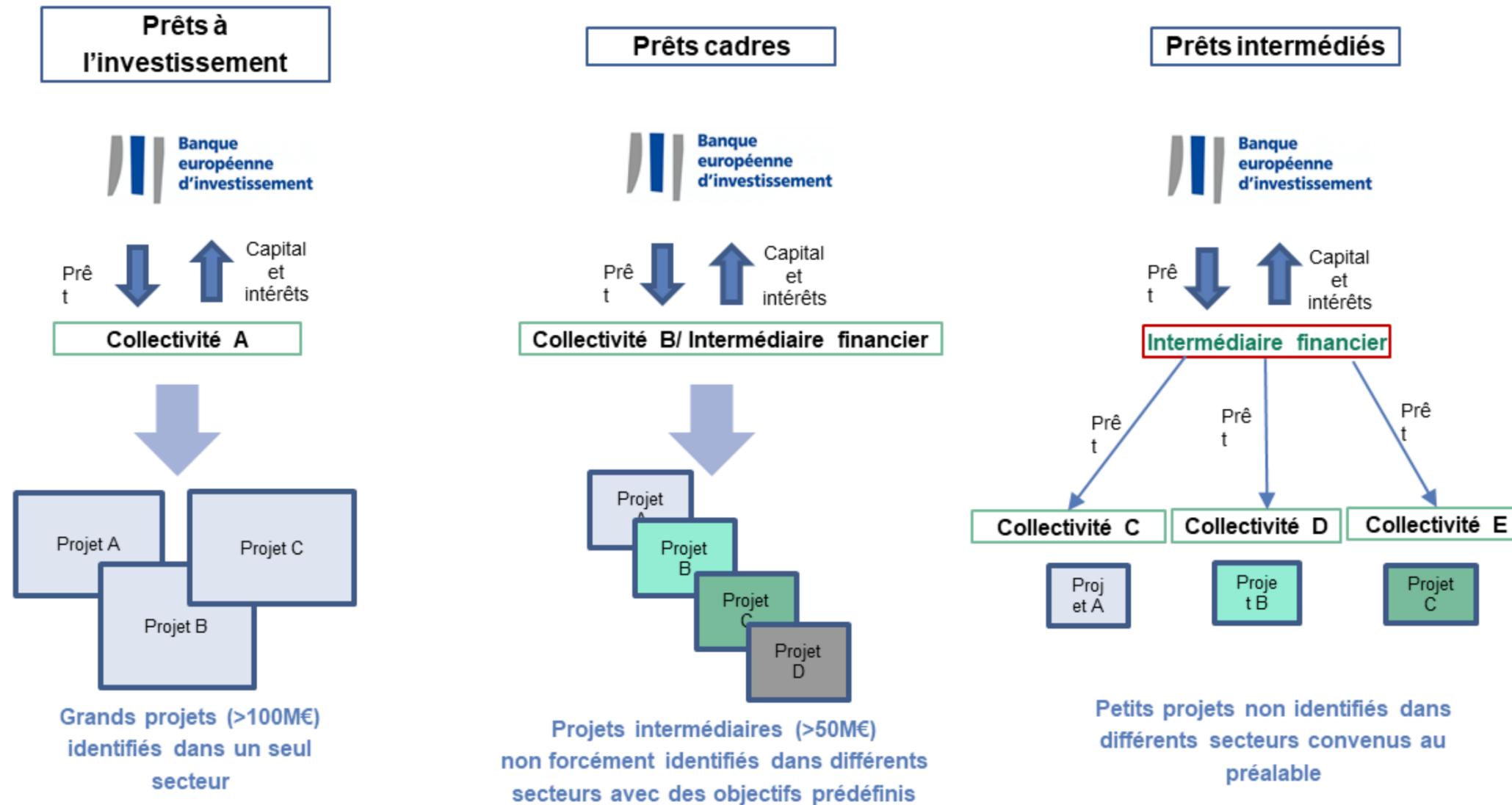
Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## L'OFFRE BEI, LES TROIS PILIERS DE SA STRATÉGIE

<b>PRETS LENDING</b>	<b>PANACHAGE BLENDING</b>	<b>CONSEILS ADVISING</b>
<p><b>Sous différentes formes</b></p> <p><b>Mais aussi:</b></p> <p><b>Garanties &amp; Prises de participation</b></p>	<p><b>Combinaison de Prêts et de Subventions/Crédits Budgétaires</b></p> <p><b>Instruments financiers de type RSFF, EFSI, InvestEU</b></p>	<p><b>Assistance technique, Aide à l'ingénierie financière, à 3 niveaux</b></p> <p><b>Pilotage Stratégique</b></p> <p><b>Développement des secteurs, marchés, filières</b></p> <p><b>Aide directe aux projets</b></p>
<p><b>→ Soutien en faveur d'une croissance durable et de long terme</b></p>		

## LES DIFFÉRENTS TYPES DE PRÊTS BEI



## LES CONDITIONS D'INTERVENTION DE LA BEI

- **Des prêts senior à des conditions attractives:** maturité longue en fonction de la durée de vie économique des projets, utilisation flexible et des taux en rapport avec la notation AAA de la BEI
- **Dépenses d'investissement éligibles:** construction, rénovation, soutien aux infrastructures (non-éligible : acquisitions foncières et immobilières, TVA non récupérable et autres taxes, intérêts durant la construction)
- **Domaines d'intervention :** éducation, mobilité durable (trains, tramways, bus, métros), aménagement, eau, déchets, développement et rénovation urbaine, habitat social
- **Financement BEI:** < 50% du coût total d'investissement du projet et **Co-financement de l'UE: BEI + UE < 90%** du cout total d'investissement du projet



## Projet de mobilité alternatif à Clermont-Ferrand

A l'issue d'une mission de conseil, le prêt-cadre englobe les composantes du plan d'investissement pluriannuel court-moyen terme du Syndicat Mixte des Transports de Clermont (SMTC-AC) comprenant la mise en œuvre de **deux «Bus à Haut Niveau de Service» zéro émission («BHNS»)** ainsi que la **transition énergétique du parc de bus actuels et des infrastructures associées.**

→ Prêt cadre direct de 90m€ sur 25 ans (approuvé et signé en 2020)

### Emprunteur / Forme juridique:

- Syndicat Mixte des Transports of Clermont (SMTC-AC) / Établissement public à caractère industriel et commercial

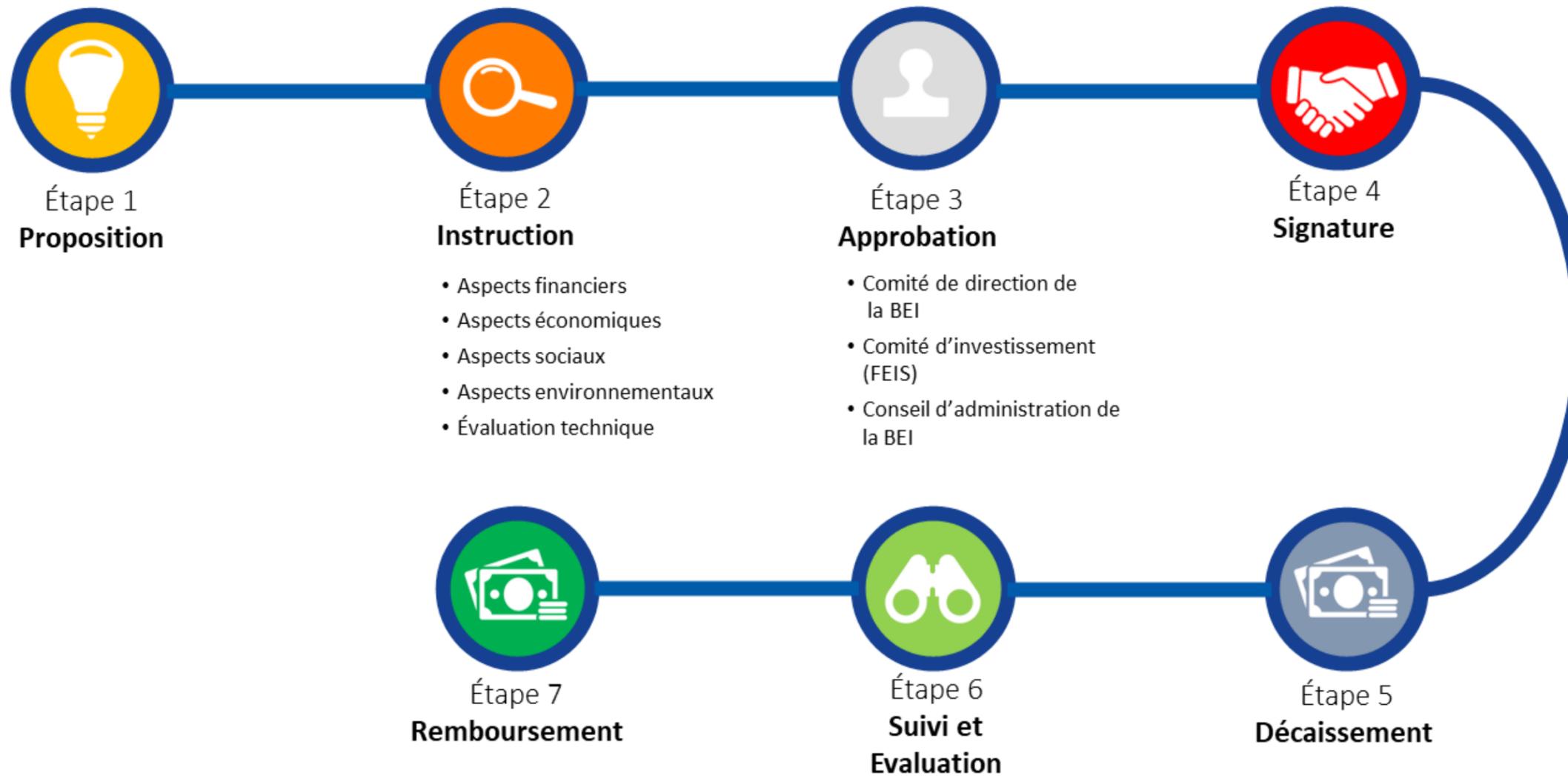
Source de financement	M€	%
Emprunt BEI	90.00	20.09%
Autres financements	357.90	79.91%
<b>Total</b>	<b>447.90</b>	<b>100.0%</b>



Faites rouler votre collectivité à l'électrique avec l'Europe



## LE CYCLE DE VIE DES PROJETS BEI



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## **ELENA** Programme d'assistance technique dédié aux projets énergétiques des CL

- Créé en 2009 sous le nom « European Local ENergy Assistance » (**Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux**)
- Basé sur un **accord entre la BEI et la Commission européenne**
  - Géré par la BEI
  - **Financé par le programme-cadre « Horizon 2020 » puis « InvestEU »**
- **Subventions pour la préparation** (mais pas la mise en œuvre) de programmes d'investissement
- **Plus de 260 millions d'euros de subventions attribués à 143 projets à l'appui de quelques 8.6 milliards d'euros d'investissements**



## ELENA – Règles de fonctionnement

- **Investissement minimum de 30 millions d'euros**
- La subvention **couvre 90 % maximum des coûts de soutien** au développement du projet
- Affectation budgétaire selon le principe du « **premier arrivé, premier servi** » ; **de 30 à 50 millions d'euros par an**
- Degré de maturité requis : **études préparatoires réalisées et principales décisions prises** avant le dépôt de la demande de soutien au titre d'ELENA (le projet doit démontrer une forte probabilité d'implémentation)
- **Obligation de réalisation de l'investissement** - effet multiplicateur requis :
  - 20 pour les projets liés à l'énergie durable ;
  - 10 pour les immeubles résidentiels et le transport urbain.
- Si l'effet multiplicateur n'est pas atteint, la subvention devra être partiellement remboursée
- Le bénéficiaire de la subvention (demandeur) n'est pas forcément celui qui réalise l'investissement
- Période d'exécution : **3 ans pour les projets EE, 4 ans pour le transport urbain**



## ELENA

### Qui peut en bénéficier ?

#### Secteur public

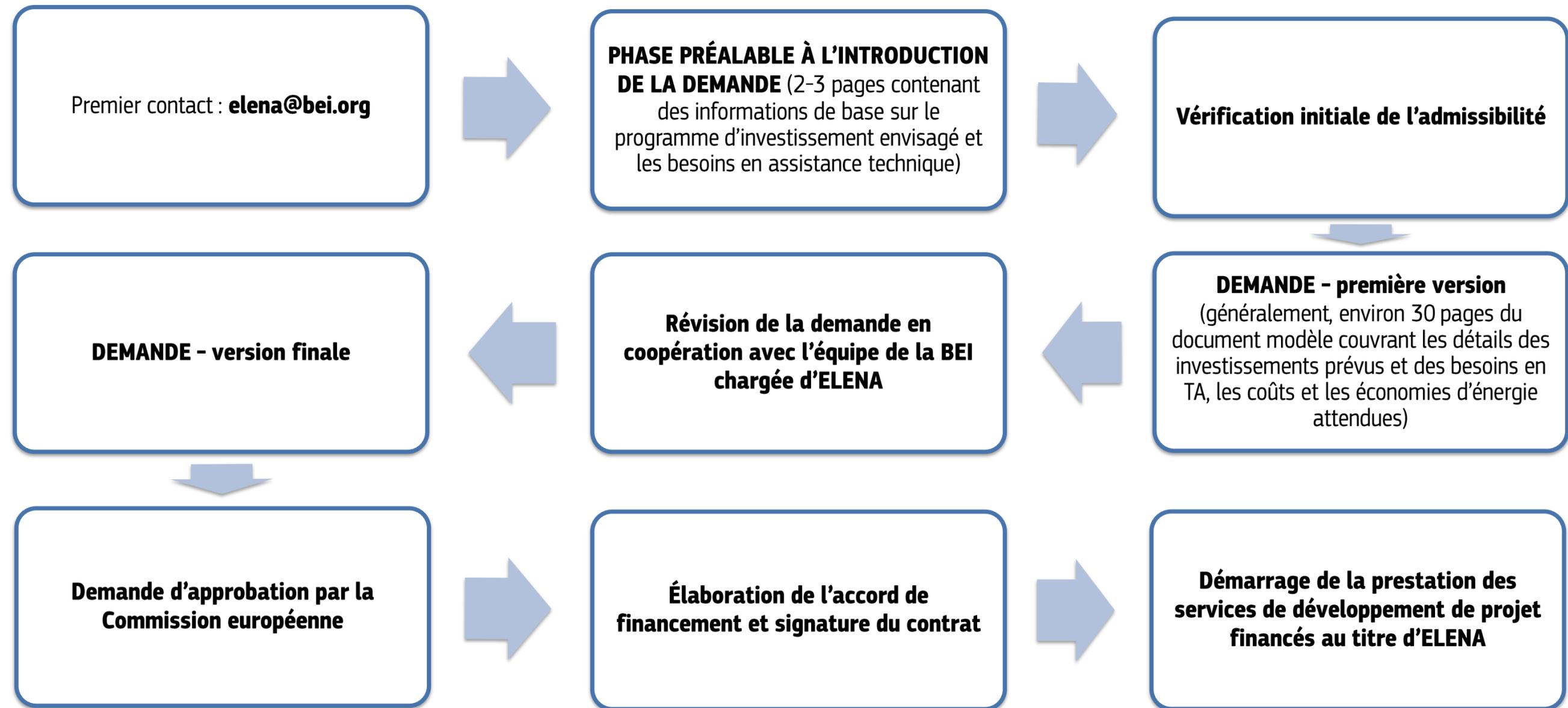
- **Collectivités locales, régionales ou nationales**
- **Autres organismes publics (ex.: agences de l'énergie)**
- **Groupements de ces collectivités ou organismes**

#### Secteur privé

- **Entités privées prévoyant de développer et soutenir des investissements admissibles (ex.: associations, organismes mixtes publics/privés, banques, etc.)**

**L'aide accordée au titre d'ELENA ne doit pas viser ou engendrer un bénéfice**

## ELENA Procédure d'attribution des aides



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



## ELENA L'exemple du Pass Renovation en Picardie

- **Bénéficiaire** : Service public régional de l'efficacité énergétique, Picardie
- **Objectif** : rénovation énergétique de logements privés par la création d'un « One-Stop-Shop » avec un accompagnement du propriétaire tout au long du projet de rénovation incluant aussi un prêt dédié
- Localisation : Région Hauts-de-France, France
- Coût du programme d'investissement soutenu: 33,5 millions d'euros
- Source de financement pour des prêts: Banque Européenne d'Investissement
- Montant de la subvention ELENA : 1,67 million d'euros
- **Utilisation de l'aide d'ELENA**
  - Développement d'une société de service public chargée de la mise en œuvre d'un programme d'investissement dans l'EE auprès de propriétaires de logements privés
  - Assistance externe pour l'appui à chaque propriétaire lors de la phase de travaux
  - Coopération avec des partenaires pour promouvoir le service, recenser les propriétaires potentiellement bénéficiaires et préparer les contrats de travaux



➔ **Au final : 1 240 propriétaires accompagnés et + de 300 artisans et entreprises de la région impliqués**



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



Contact pour plus d'informations:  
[ballaguy@eib.org](mailto:ballaguy@eib.org)



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



MERCI



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



# Contactez les Europe Direct

49 bureaux dans toutes la France!

Leurs missions sont :

- permettre aux citoyens locaux d'obtenir des informations en ce qui concerne les institutions, la législation, et les possibilités de financement de l'Union européenne,
- encourager activement le débat local et régional sur l'Union européenne et ses politiques,
- permettre aux institutions européennes d'améliorer la diffusion d'informations adaptées aux besoins locaux et régionaux.



**Centre Europe Direct**

<http://www.europedirectfrance.eu>



Faites rouler votre collectivité à l'électrique  
avec l'Europe



**Merci pour votre attention!**

**L'Europe  
des communes**

Commission européenne

Pôle territorial de la  
Commission européenne en France

+33 4 91 91 46 00

✉ COMM-REP-MRS-TERRITOIRES@ec.europa.eu

🌐 [ec.europa.eu/l-europe-des-communes](http://ec.europa.eu/l-europe-des-communes)



Recevoir nos informations

